

Compte Rendu

Conseil Municipal du 25.06.2020

L'ensemble du conseil est présent.

1. Présentation de Fabi-Boutique. La parole a été laissée à Fabienne xxx qui souhaitait présenter son projet d'épicerie produits locaux/souvenirs et autres services sur la commune.
2. Présentation du PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre du PLUI. A la lecture du projet, plusieurs interrogations ont été pointées par le conseil.
 - Comment aménager les centres bourg atypiques comme Lamothe qui ne répondent plus vraiment aux demandes actuelles en matière d'habitation et où la démolition est interdite.
 - Le pôle Viande ne devrait-il pas être un projet SYDEC
 - La réglementation des zones autour des bâtiments agricoles peut-elle évoluer avant les 10 ans si l'activité n'existe plus et si l'absence de bête est constatée.
 - La commune ne souhaite pas la construction de logement locatif imposant (sur plusieurs étages).
 - Avoir une réflexion sur les conséquences des constructions vis-à-vis de la gestion des eaux pluviales.
 - La construction d'un logement sur terrain de plus de 1000m² sera-t-elle possible ?
3. Bar Restaurant l'Ane Gris
Mr et Mme ont été reçus par le maire et les adjoints afin de nous alerter sur plusieurs dysfonctionnements :
 - Facture d'électricité très importante, provenant probablement d'un mauvais choix du matériel de la hotte aspirante, beaucoup trop forte pour la surface et qui doit être en marche pour pouvoir faire fonctionner le gaz ce qui crée une décompression et entraîne une consommation d'énergie plus importante pour maintenir une température correcte dans la salle de restaurant. Leur demande : prise en charge de cette dépense par la commune.
 - Dépenses d'entretien du matériel peu de temps après leur arrivée dans les lieux (janvier/septembre et décembre 2019) qui ne devraient pas leur incomber.
Leur demande : prise en charge de cette dépense par la commune.
 - Le confinement a représenté un manque à gagner certain et la reprise d'activité est lente. Ils remercient la commune d'avoir annulé les loyers de cette période.
Leur demande : bénéficier d'un sursis supplémentaire même partiel jusqu'en septembre 2020.

Propositions :

Après relecture du bail, il est indiqué que les charges d'entretien et de réparation sont à la charge du locataire. A ce titre même si nous le souhaitons, il est impossible d'engager une dépense justifiée par des factures d'électricité ou de pièce d'usure. Cependant, l'ensemble du CM est conscient de l'équipement non adapté de la hotte aspirante et propose la mise en place d'un variateur pour la somme de 425€.

Accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne la révision du loyer, les avis étant partagés, nous proposons de soumettre au vote du conseil l'équivalent de 30% de remise jusqu'en septembre soit 1 mois de gratuité supplémentaire pour le loyer commercial.

Vote pour : 7 (JARLIER – MATHIEU – ROCHETTE – TEILHOL – PIGNOL – ZANUTTO – MARCHAUD)

Vote contre : 8 (VACHELARD – MALIGE – BAYET – PONS-ARCHER – DENIS – CORNET- BENIGAUD)

Abstention : 0

4. Effectif de l'école
Nous avons été sollicités pour l'inscription de 7 nouveaux élèves non domiciliés sur la commune. Dominique Vachelard en tant que directeur de l'école nous informe que le conseil des maîtres s'est réuni à ce sujet. A leur niveau il est possible d'organiser les classes afin de recevoir tous les élèves dans un environnement optimum.
D'un point de vue de la cantine, ces 7 nouveaux élèves n'utiliseront pas le service, ce qui ne surcharge pas les effectifs cantine qui nécessitent déjà deux services.
Nous proposons de voter pour ou contre l'inscription de ces 7 nouveaux élèves extérieurs ?
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1 (D.Vachelard)

5. Délégation du Maire

Pour faciliter la gestion administrative et comptable de la commune, il est possible d'attribuer au Maire, pour la durée de son mandat, plusieurs délégations (liste consultable en mairie).

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

6. Info et questions diverses

- DETR acceptée pour le toit du bâtiment ZA
- Travaux prévus route de la pâle Bleue/route d'Agnat et rue du Vallat
- Réparation du plot au bas de Lamothe : SRTP fera les travaux
- Litige concernant l'entreprise OREA
- Projet de remplacement des poubelles individuelles par des containers collectifs dans les zones où les poubelles restent constamment sur le domaine public.
- Point Poste : ouverture en novembre 2020, mobilier fourni par la Poste et subvention permettant d'embaucher une personne à mi-temps sans coût supplémentaire pour la commune.
- Réunion de la commission finance : vendredi 03.07.2020
- Réunion Commission des impôts entre le 06.07.2020 et le 11.07.2020
- Prochain CM le 16.07.2020 pour vote du budget.